

Réunion du CA du 6 septembre 2011-09-06

Présents : Jean Michel Dupont
Damien Sanlaville
Martine Doco Fenzy
Christine Terre
Isabelle Luquet
Christelle Bilhou Nacera
François Vialard
Alain Bernheim
Cyril Sarrauste

Excusés : Anne Moncla
Serge Romana
Marie Christine Combrisson
Sylvie Tapia

Forum :

Accès pour les membres ACLF non modéré, à l'inverse des non membres.

Les items sont :

Site Web	modérateur : C Sarrauste
CQE	modérateur : M Doco-Fenzy, C Terre, D Sanlaville
Accréditation	modérateur : P Lochu, MC Combrisson, N Lemeur
Nomenclature	modérateur : JM Dupont
Technique	modérateur : CA
ISCN	modérateur : I Luquet
Divers	modérateur : CA

Journée du 28 octobre 2011

70 inscrits environ au 6 septembre. Actuellement, nous avons eu 5500€ de subvention (Nimblegen et Blue Gnome). Les frais pour la journée seront d'environ 7500€. En incluant les non membres de l'ACLF qui devront payer cette journée, les frais de l'ACLF seront d'environ 1000€ sans compter les frais de transports des orateurs.

Congrès de Paris :

Pas de nouvelle de la part de MCO pour la réservation des salles. Il faudra faire le pré-programme lors du prochain CA du 6 octobre 2011.

Assises de Génétique 2012

Pour la relecture des abstracts, envoi à l'ensemble des membres du CA pour le choix des posters.

Nouveaux adhérents :

Capucine Hyon : Acceptée
Karim Ouldim : Accepté
Sabine Defasque : Acceptée
Elodie Laharanne : Attente de l'acceptation par le GFCH
Alain Pinton : Accepté
Andrei Tchirkov : Attente de l'acceptation par le GFCH
Grégory Egea : Accepté

Loi de Bioéthique, organisation de la biologie en France

Loi passée durant l'été. Damien Sanlaville enverra le texte par mail. Les agréments en diagnostic prénatal n'existent plus.

Validation de l'illégalité des ristournes sur les actes de biologie médicale.

Plan maladies rares

Réunion dans une semaine au ministère.

L'ACLF sera porteuse du projet de création d'une plateforme commune pour l'ensemble des laboratoires français pour l'obtention de sondes BACs.

Contact par Jean Louis Huret

Problème du fonctionnement du site « Atlas de Génétique ». Le cout du fonctionnement du site est de 100.000€. L'ACLF pourrait financer une partie et prendre part à son fonctionnement.

Accord de principe en urgence pour débloquer 5.000€ cette année en fonction des finances de l'ACLF.

Groupe accréditation

Création du groupe accréditation

Besoin d'expert pour le Cofrac

Création d'un squelette de projet pour l'accréditation.

Prochain CA de l'ACLF :

Le 6 octobre 2011 à Lyon